

Le lycée Prévert comporte 367 élèves répartis comme suit :

- 151 demi-pensionnaires**
- 69 externes**
- 147 internes**

**Les internes sont hébergés sur le site du lycée Duhamel.
(voir diaporama spécifique de l'internat et visite virtuelle)**

COUT DE L'INTERNAT

(pour l'année scolaire avec les trois repas et les nuitées)

Internes 4 jours (du lundi soir au jeudi soir)

1680 €

**Des visites de l'internat (au lycée Duhamel)
auront lieu**

INTERNAT

Le lycée Prévert doit être systématiquement prévenu, par écrit, de toute absence à l'internat avant midi.

Le lycée Prévert se charge de transmettre quotidiennement les informations au lycée Duhamel.

Une salle des valises est à disposition des internes les lundis et vendredis, au lycée Prévert.

La vie scolaire

King Jouet
PETITS ET GRANDS, TOUS GAGNANTS

VOUS AVEZ DES PROJETS...

*VOUS AVEZ BESOIN D'ARGENT
POUR LES FINANCER...*

*KING JOUET VOUS PROPOSE
DE RÉALISER LES
PAQUETS CADEAUX
POUR NOËL...**

*Le magasin met à votre disposition sur place papier
ciseaux afin d'emballer les jouets achetés par les
clients pour NOËL...

Pour tout renseignement contactez le 06/88/41/11/55

vie-scolaire1.0390015e@ac-besancon.fr

LA VIE SCOLAIRE

Elle comporte un Conseiller Principal d'Education et 5 Assistants d'Education (4,25 postes).

La vie scolaire contribue à placer les adolescents dans les meilleures conditions de vie individuelle et collective, de réussite scolaire et d'épanouissement personnel.

Elle contrôle les absences et retards, assure un suivi de l'élève en collaboration avec l'équipe enseignante, l'infirmière scolaire, l'assistante sociale scolaire et la psychologue de l'Education Nationale spécialisée en orientation scolaire et professionnelle.

Elle coordonne des actions dans le domaine de la citoyenneté, favorise l'engagement des élèves et la transmission des valeurs républicaines.

Le Conseil pour la Vie Lycéenne (CVL)

Le CVL est une instance représentative des lycéens, composée de 10 élus lycéens (10 titulaires et 10 suppléants) et de 10 personnels du lycée et de parents d'élèves.

Il a pour mission de :

- Représenter l'ensemble des lycéens.**
- Améliorer la vie au lycée.**
- Prendre part aux décisions de la vie quotidienne.**
- Impulser des actions éducatives et culturelles.**

C'est un lieu privilégié d'écoute et d'échanges entre les lycéens et la communauté éducative.

Les délégués élus s'y expriment librement pour faire connaître les idées, les attentes et les préoccupations de l'ensemble des lycéens qu'ils représentent.

Le Conseil pour la Vie Lycéenne (CVL)

Il est obligatoirement consulté sur :

- Les principes généraux de l'organisation des études et l'organisation du temps scolaire.**
- L'élaboration, la modification du projet d'établissement et du règlement intérieur.**
- Les questions de restauration et d'internat.**
- Les modalités générales de l'organisation du travail personnel, du parcours avenir et du soutien des élèves, et notamment l'accompagnement personnalisé.**
- L'information liée à l'orientation, les changements d'orientation.**
- L'organisation des activités sportives, culturelles et périscolaires, les échanges linguistiques et culturels, en lien avec la maison des lycéens (MDL).**
- La santé, l'hygiène et la sécurité, l'aménagement des espaces destinés à la vie lycéenne.**

Le Conseil pour la Vie Lycéenne (CVL)

Actions réalisées ou en cours :

- Petit-déjeuner pour le Téléthon.**
- Rénovation du foyer / Réalisation d'une fresque murale**
- Organisation d'une journée « tous déguisés ».**
- Organisation d'une journée « Jacques Prévert »**
- Organisation de dons en partenariat avec une association venant en aide aux sans-abris.**
- Refonte du règlement intérieur**

La Maison Des Lycéens (MDL)

La Maison des lycéens (MDL) est un lieu d'autonomie, de créativité et d'apprentissage de la responsabilité mis à disposition des élèves des lycées en dehors du temps scolaire.

Ils peuvent s'y investir librement pour développer des aptitudes et des compétences dans le cadre d'activités péri-éducatives complémentaires à celles acquises au titre du socle commun.

Les avantages :

Si vous adhérez à la Maison des Lycéens, en cas de sortie ou de voyage scolaire, la MDL prend en charge une partie des coûts financiers.

La Maison Des Lycéens (MDL)

(Les aides ci-dessous sont réservées aux adhérents)

L'adhésion à la MDL est de 8 € pour l'année scolaire

- 2,50 € par sortie et par élève, dans le cadre d'une sortie scolaire**
- 8,50 € par jour dans le cadre d'un voyage scolaire**
- Le foyer est réservée aux adhérents de la MDL**

**Grâce à vous, de nombreux investissements ont été et seront effectués
(Téléthon, aménagement du foyer, sorties scolaires, tombola)**

Le foyer



La salle d'étude



La demi-pension

Coût par an

DP 4 jours : 523 € ; DP 5 jours : 614 €

